

Fiche d'Information Standardisée Offre BNT30BVX

Offre BNT30BVX - Commune de Bonnevaux, Gard - 20Mbps/10Mbps max, proposée aux raccordés actuels, sous réserve de compatibilité et d'éligibilité. - Tarifs applicables au 1 février 2021, révisables selon l'article 8 et suivant les conditions générales de vente - Définitions disponibles à l'article 1 des conditions générales de vente. <https://www.blnt.fr/bvx30/>

Pour vérifier votre éligibilité, contactez nous par courriel à l'adresse commercial+bvx30@blnt.fr ou par téléphone au 04.27.86.86.33 ou sur <https://www.blnt.fr/bvx30/>

Tarif applicable hors promotion	34,30€ TTC / Mois
Engagement minimum	1 an
Description de l'offre	Fourniture d'un accès à Internet par fibre optique ou radio sans limitation de durée ou de volume proposée aux particuliers sous réserve d'éligibilité. Fourniture d'un service de courriel pour un maximum de 5 adresses et disposant d'une capacité de stockage de 1Go par adresse, Accès par WebMail ou IMAP aux services de courriel. IPv4 IPv6 fixe. Bloc IPv6 /64 . Reverse personnalisable à la demande.
Caractéristiques techniques	Offre : download 20Mbps / upload 10Mbps max : débit nominal maximum non garanti. Le débit nominal est un débit maximum, et aucunement un débit garanti. Les débits réels constatés dépendent de nombreux paramètres (à la charge réseau, à la destination atteinte, ...) et peuvent donc varier au cours du temps.
Éligibilité	Offre soumise à vérification d'éligibilité. Le bâtiment doit être raccordable. Voir https://www.blnt.fr/bvx30/
Conditions d'accès	Pour être raccordable, l'abonné doit disposer d'une adresse éligible soit en fibre optique via le réseau optique de la mairie de Bonnevaux. Voir éligibilité. L'abonné est soit raccordable par la mairie en fibre optique, soit à vue d'un relais radio.
Équipements requis	1 ONT/CPE fourni par la mairie de Bonnevaux lors du raccordement. 1 équipement compatible de type routeur. Fourniture possible d'un routeur sous caution. La fourniture en énergie électrique est à la charge de l'abonné.
Frais de raccordement	50€ TTC (prix coûtant de la mairie)
Délais indicatif de mise à disposition de l'accès.	2 semaines maximum après la souscription
Conditions de résiliation	Lettre de résiliation en AR. Tout mois commencé est dû.
Pose de l'ONT/CPE	Pose de l'ONT/CPE par la mairie de Bonnevaux et ses prestataires
Règlement	Virement. Notre RIB sera sur les factures. Prélèvement avec un surcoût de 0,60€TTC/mois
Service client	Gratuit (hors coût d'acheminement ou opérateur) pour les dysfonctionnements strictement lié au réseau géré par l'opérateur, par courrier, courriel ou appel téléphonique. Les prestations spécifiques concernant d'autres éléments seront facturées en sus selon le catalogue Blue Networks Technologies ou sur devis.